

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 10–13 novembre 2014**

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**

# **F**

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2014/4-D**  
16 octobre 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU PAM EN MATIÈRE DE CONSOLIDATION DE LA PAIX**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, OSZ\*: M. S. Samkange tél.: 066513-2262

Chef, OSZPH\*\*: M. P. Howe tél.: 066513-3020

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division des politiques, des programmes et de l'innovation

\*\* Service des politiques humanitaires et des situations de transition

## RÉSUMÉ

À sa deuxième session ordinaire de 2013, le Conseil d'administration a approuvé la politique concernant "Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition". Le présent document fait le point sur la mise en œuvre de cette politique, en mettant l'accent sur les premiers résultats obtenus dans trois grands domaines: analyse des risques, programmation intégrant la notion de conflit et collaboration avec des partenaires œuvrant pour la consolidation de la paix. Il recense également les enseignements tirés et définit la voie à suivre pour ce qui est de la participation du PAM à la consolidation de la paix.

Depuis l'approbation de cette politique, le travail mené par le PAM dans les situations de transition a connu des améliorations modestes mais tangibles. L'analyse des risques a conduit à modifier les stratégies d'achat au Liban, et des ressources plus importantes ont été allouées aux activités de préparation aux situations d'urgence au Burundi et dans d'autres pays. La prise en compte des conflits dans l'élaboration des programmes a permis de réduire les tensions lors des distributions en Jordanie, de rapprocher les communautés en République kirghize, et de contribuer aux plans de paix mis en œuvre à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire, en Somalie et au Yémen. Des partenariats plus solides ont été établis avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, le Département des affaires politiques et le Département des opérations de maintien de la paix au niveau mondial, et avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les missions intégrées des Nations Unies et les communautés au niveau local.

Plusieurs enseignements ont été tirés de ces expériences: la politique suivie par le PAM en matière de consolidation de la paix fait de lui un partenaire crédible et l'aide à se positionner dans les discussions et les programmes consacrés à cette question; pour obtenir des résultats en matière de consolidation de la paix, il faut investir des ressources humaines et financières; l'action du PAM a plus d'impact lorsque la consolidation de la paix est expressément intégrée aux programmes; les limites et les principes définis pour guider la participation du PAM à la consolidation de la paix sont très utiles pour les bureaux de pays; et une approche axée sur les systèmes est nécessaire pour que le PAM optimise les retombées positives de ses efforts.

Fort de ces enseignements, le PAM continuera de suivre les grandes orientations de sa politique en matière de consolidation de la paix, afin de contribuer à résoudre les conflits qui sont à l'heure actuelle l'une des principales causes de la faim.

---

## INTRODUCTION

1. Les conflits étant l'une des principales causes de la faim, le PAM a tout intérêt à ce que les efforts de transition vers la paix portent leurs fruits. Le PAM veille à ce que ses programmes d'assistance alimentaire respectent le principe consistant à éviter de nuire et, dans la mesure du possible, contribuent à l'action d'ensemble menée en faveur de la paix et de la réconciliation. À sa deuxième session ordinaire de 2013, le Conseil a approuvé la politique concernant "Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition"<sup>1</sup>, qui définit les paramètres de la participation du PAM à la consolidation de la paix. Cette politique a commencé à être appliquée fin 2013. Pour faire le point sur sa mise en œuvre, une enquête a été menée auprès des bureaux de pays et des bureaux régionaux afin d'obtenir une vue d'ensemble des premiers résultats, des enseignements qui commencent à se dégager et de la voie proposée pour l'avenir.

---

## PREMIERS RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU PAM EN MATIÈRE DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

2. La politique du PAM en matière de consolidation de la paix compte trois principaux éléments ayant trait à ses activités dans des situations de transition: i) l'analyse des risques; ii) une programmation intégrant la notion de conflit; et iii) la collaboration avec des partenaires œuvrant pour la consolidation de la paix. Les premiers résultats obtenus dans ces domaines sont présentés avec des exemples dans les paragraphes suivants<sup>2</sup>.

### L'analyse des risques

3. Il est essentiel d'analyser les risques liés à la sécurité alimentaire pour permettre au PAM de comprendre le contexte dans lequel il intervient, de prendre les mesures voulues pour éviter de porter préjudice aux communautés et aux personnes auxquelles il s'efforce de venir en aide, et de soutenir les capacités locales de promotion de la paix, dans la mesure du possible. Les résultats obtenus par le PAM au cours des huit premiers mois de mise en œuvre de la politique, en interne et dans le cadre du système des Nations Unies, sont décrits ci-après.

⇒ *Analyses des risques propres au PAM*

4. Le travail d'analyse des risques mené par le PAM s'est déployé dans trois directions. Premièrement, le PAM a poursuivi l'expérimentation d'un nouvel instrument d'analyse et de programmation lui permettant de déterminer si ses programmes d'assistance alimentaire ne risquent pas d'exacerber involontairement la situation en cas de conflit et, le cas échéant, de réfléchir aux moyens d'atténuer ces conséquences indésirables. À titre d'exemple, au Liban, l'analyse des risques a montré que le programme de bons électroniques du PAM, le plus important à l'échelle mondiale, risquait de susciter des tensions si le processus de sélection des commerces participants n'était pas jugé transparent et équitable; le bureau de pays a donc décidé, pour adapter ce programme, d'appliquer des critères plus stricts et d'accepter davantage de candidats. Les bureaux extérieurs du PAM au Liban mènent en outre des

---

<sup>1</sup> WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1.

<sup>2</sup> Certaines initiatives évoquées ici pour illustrer les efforts menés dans les pays ont été engagées avant l'approbation de la politique en novembre 2013, mais elles montrent comment celle-ci a pu influencer sur les décisions du PAM dans des situations de conflit et d'après conflit.

consultations auprès des populations locales, afin de favoriser une plus grande diversité parmi les commerces participants et d'éviter ainsi les divisions intercommunautaires.

5. Deuxièmement, certains bureaux de pays ont intégré une analyse des risques plus approfondie dans leur système de suivi ordinaire de la sécurité alimentaire, afin de voir quelle peut être l'incidence d'un conflit sur les besoins alimentaires. Au Soudan du Sud, par exemple, le système de suivi de la sécurité alimentaire du PAM recueille des données sur les conséquences du conflit local du point de vue de l'insécurité alimentaire des ménages. Depuis 2013, le PAM a inclus dans son analyse annuelle des besoins et des moyens d'existence une analyse annexe de la dynamique du conflit local dans les régions du pays sujettes à la sécheresse. Le bureau de pays utilise les données issues de ces deux analyses pour adapter les programmes en tenant compte du conflit dans les diverses zones de subsistance, et prendre des mesures de préparation, par exemple en prépositionnant des produits alimentaires.
6. Troisièmement, l'unité d'alerte rapide et d'analyse du Siège a préparé des notes d'information sur les risques dans les divers pays – catastrophes naturelles, conflits et crises économiques – et sur l'ampleur des interventions à prévoir s'ils se matérialisent. À titre d'exemple, au Burundi et au Liban, une analyse détaillée des risques a permis de définir les mesures requises pour améliorer la préparation aux situations d'urgence et de faire des choix éclairés en matière d'affectation des ressources.

⇒ *Analyses des risques à l'échelle du système des Nations Unies*

7. Le PAM a également participé à des évaluations interorganisations, afin de veiller à ce que la planification des activités des Nations Unies dans les pays sortant d'un conflit repose sur une analyse globale cohérente. Il a notamment contribué aux évaluations stratégiques ou techniques et aux analyses des risques effectuées pour la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Mali et le Soudan. En République centrafricaine, par exemple, l'engagement du PAM obéit à sa politique en matière de consolidation de la paix et lui permet de faire part de ses préoccupations au sujet de l'aide humanitaire et d'influer sur les décisions concernant la présence intégrée des organismes des Nations Unies et les priorités de leurs missions.

## **Une programmation intégrant la notion de conflit**

8. Sans perdre de vue son objectif, à savoir la lutte contre la faim, le PAM peut favoriser la transition vers la paix en suivant trois principes: i) éviter de nuire; ii) appuyer la consolidation de la paix au niveau local; et iii) appuyer la consolidation de la paix au niveau national.

⇒ *Éviter de nuire*

9. Il s'agit d'adapter les activités des programmes de manière à atténuer les conséquences négatives indésirables de l'assistance alimentaire pour les communautés et au niveau individuel. À titre d'exemple, en Jordanie, où le PAM répond aux besoins des réfugiés venant de la République arabe syrienne, il évite de créer des tensions entre ces réfugiés et les populations vulnérables de la communauté hôte en utilisant des modalités de transfert, les bons d'alimentation, qui stimulent l'économie locale, et en apportant une assistance aux deux groupes. Il assure également une permanence téléphonique pour que les bénéficiaires puissent donner leur avis ou faire part de leurs réclamations au sujet de l'assistance, ce qui permet au bureau de pays de s'assurer que les activités ont bien l'effet prévu.

⇒ *Appuyer la consolidation de la paix au niveau local*

10. En favorisant la réconciliation au niveau local, les interventions d'assistance alimentaire de certains bureaux de pays ne se sont pas limitées à éviter de nuire. En République kirghize, par exemple, des projets d'assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) font travailler côté à côté, au sein d'associations d'usagers de l'eau ou sur des chantiers de reconstruction de ponts et de prévention des catastrophes, des personnes appartenant à des groupes ethniques différents. Ces projets n'ont pas d'objectifs précis en matière de consolidation de la paix, mais les participants estiment qu'ils ont favorisé la coopération interethnique en donnant la possibilité aux populations de travailler ensemble sur des questions pratiques et de socialiser au-delà des barrières ethniques, ce qui a contribué à vaincre la méfiance et les stéréotypes négatifs, et encouragé la coopération. La résolution des conflits est de toute évidence un avantage indirect de ces initiatives.
11. En Côte d'Ivoire, les projets ACA, qui consistent notamment à reconstruire les habitations détruites, sont intégrés aux activités de promotion de la paix par le dialogue que mène une organisation non gouvernementale (ONG) partenaire du PAM, afin de contribuer au rétablissement de la confiance et de renforcer les capacités locales de prévention et de résolution des conflits. D'autres projets ACA, tels que la remise en état des basses-terres pour la riziculture et la création de jardins communautaires, sont mis en attente tant que les participants ne se sont pas mis d'accord sur l'utilisation des terres appartenant à la collectivité ou à des particuliers. La gestion des conflits et la cohésion sociale sont des éléments explicites de ces projets.

⇒ *Appuyer la consolidation de la paix au niveau national*

12. Dans certains pays, le PAM apporte une assistance alimentaire dans le cadre de la stratégie nationale de consolidation de la paix appuyée par les Nations Unies. C'est ainsi qu'au Yémen, le PAM et d'autres organismes des Nations Unies mettent en œuvre un programme conjoint sur les moyens d'existence durables et la création d'emplois à l'intention des populations touchées par le conflit: il s'agit de l'un des cinq premiers investissements prévus dans le plan des priorités de consolidation de la paix pour le Yémen, approuvé en mai 2014. Le PAM a reçu une partie du don accordé sur deux ans à ce programme par le Fonds pour la consolidation de la paix.
13. En Somalie, le PAM encourage l'intégration des questions ayant trait à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence dans les plans nationaux de consolidation de la paix, parmi lesquels le pacte triennal du New Deal pour la Somalie (2014–2016), le Cadre stratégique intégré des Nations Unies et les plans des priorités de consolidation de la paix destinés à être financés par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le PAM a engagé des consultations sur les objectifs de consolidation de la paix et d'édification de l'État qui ont établi que l'amélioration des moyens d'existence, notamment la remise en état et le développement de l'agriculture et des chaînes de valeur commerciales, et le renforcement de l'offre de services devaient faire partie des priorités d'investissement au titre du New Deal. En tant que membre du Comité directeur du Cadre stratégique intégré, qui définit la stratégie des Nations Unies pour la promotion de la paix et de la stabilité en Somalie, le PAM appuie les efforts visant à garantir que les objectifs de consolidation de la paix et d'édification de l'État seront intégrés à la composante opérationnelle du Cadre stratégique intégré. Le PAM et les autres organismes des Nations Unies préparent actuellement une proposition en faveur du retour, de la réintégration et de la coexistence pacifique des populations somaliennes déplacées, pour laquelle ils vont solliciter un financement du Fonds pour la consolidation de la paix.

14. En Côte d'Ivoire, au début de 2014, la Commission nationale pour la démobilisation, le désarmement et la réintégration a demandé au PAM de faciliter la réintégration de plus de 40 000 ex-combattants. Cette intervention est conforme à la politique du PAM en matière de consolidation de la paix, qui souligne la nécessité d'inscrire l'assistance alimentaire dans la perspective des stratégies générales menées à l'échelle nationale.
15. Il est trop tôt pour évaluer l'impact de la participation du PAM à ces trois initiatives de consolidation de la paix, mais elles montrent comment l'assistance alimentaire peut contribuer aux stratégies de résolution des conflits, remédiant ainsi à l'une des principales causes sous-jacentes de la faim.

### **La collaboration avec des partenaires œuvrant pour la consolidation de la paix**

16. Nombre des partenaires du PAM possèdent des compétences spécialisées leur permettant de faciliter le retour à la paix, la réconciliation et la résolution des conflits dans des situations de transition. Le PAM vise à renforcer ces partenariats et à en établir de nouveaux aux niveaux mondial, national et local.

#### *⇒ Partenariats au niveau mondial*

17. Afin de promouvoir une approche plus cohérente et plus efficace de la consolidation de la paix, le PAM collabore avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, ainsi qu'avec des partenaires de longue date comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le PAM, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et d'autres partenaires ont exprimé leurs préoccupations d'ordre humanitaire au sujet des équipes intégrées; dans certains cas, le PAM a pu continuer à agir en vertu des principes humanitaires dans des régions où les conflits sévissent encore, comme au Mali, en République centrafricaine et au Soudan du Sud.
18. Deux membres du personnel du PAM ont participé à la formation d'instructeurs dans le domaine des évaluations stratégiques et des évaluations de conflits, dispensée en 2014 à titre expérimental, et ils font maintenant partie d'un vivier commun de candidats susceptibles d'être appelés à représenter la communauté de l'aide humanitaire dans le cadre d'évaluations futures et à servir d'instructeurs pour les évaluations courantes réalisées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le PAM a aussi sollicité un financement du Fonds pour la consolidation de la paix en faveur de propositions concernant la Côte d'Ivoire, la Guinée, la République kirghize et le Yémen, dont certaines ont déjà été approuvées; les autres sont en cours d'examen.

⇒ *Partenariats aux niveaux national et local*

19. Avant le début de l'épidémie d'Ébola, le PAM avait mis au point une nouvelle approche en Guinée forestière qui s'attaquait plus directement aux causes profondes du conflit lié à la gestion des ressources naturelles et à l'insécurité alimentaire. À partir d'une analyse menée avec des ONG partenaires, cette approche repose sur des activités ACA dont le but est d'améliorer l'accès aux ressources naturelles et aux marchés. Les interventions de lutte contre la faim sont intégrées aux activités d'atténuation des effets du conflit et de réconciliation menées par des ONG. Les partenariats avec des ONG qui ont une grande expérience du travail avec les communautés en matière de prévention des conflits et de transformation ont facilité l'action du PAM à cet égard. Le PAM a réduit ses activités en Guinée pour se concentrer sur les secours d'urgence aux personnes infectées par le virus Ébola et aux populations touchées par l'épidémie, mais les investissements visant à modérer le conflit n'en demeurent pas moins importants pour le relèvement du pays.

## PREMIERS ENSEIGNEMENTS TIRÉS

20. Quoique relativement récente, la politique du PAM en matière de consolidation de la paix a déjà permis de cerner un certain nombre d'enjeux et d'opportunités au cours de l'année écoulée.
21. *La politique constitue une base solide permettant au PAM de se positionner dans les discussions relatives à la consolidation de la paix.* Les fonctionnaires en poste dans divers bureaux (Bureau de New York, Bureau régional du Caire et bureaux du PAM en Côte d'Ivoire et au Yémen) ont indiqué que la politique aidait le PAM à faire entendre sa voix dans le cadre des processus de paix mondiaux et nationaux, en permettant au personnel de comprendre et de présenter clairement la valeur ajoutée que le PAM apporte à la consolidation de la paix. À titre d'exemple, la politique a aidé le bureau du PAM au Yémen à expliquer la contribution du PAM à la conception et à la mise en œuvre du programme conjoint entrepris au titre du plan des priorités pour la consolidation de la paix, et à démontrer la crédibilité du PAM en tant que partenaire doté de moyens à l'échelle mondiale.
22. *Il est possible d'obtenir des résultats, mais il faut investir.* Les exemples examinés dans le présent document donnent à penser que la participation du PAM aux processus de consolidation de la paix peut avoir des effets bénéfiques sur ses programmes et ses initiatives de lutte contre la faim. Toutefois, pour obtenir des résultats, le PAM doit consacrer des ressources à la consolidation de la paix. Au Mali, par exemple, sa contribution aux discussions sur les questions d'intégration menées sous l'égide des Nations Unies a gagné en efficacité lorsque le personnel a reçu une formation à la planification intégrée, que le Siège a apporté son soutien et qu'un partenaire d'appoint doté de connaissances spécialisées a été temporairement affecté sur place. Ainsi qu'il est indiqué dans la politique, ces investissements supplémentaires devraient être limités et ne pas entraîner une augmentation substantielle des coûts; il est important que le PAM continue de planifier ces dépenses et de mobiliser les fonds nécessaires.

23. *Les activités de consolidation de la paix doivent constituer un objectif spécifique.* Dans plusieurs pays, le PAM apporte un soutien ou une assistance alimentaire afin de contribuer aux initiatives locales ou nationales de consolidation de la paix. Dans d'autres, ses activités ont des effets indirects favorables à la paix, qui n'étaient pas prévus ni planifiés au départ. Un enseignement important a été tiré de ces expériences: le PAM peut contribuer à la paix de multiples façons et à divers degrés. Toutefois, l'impact de son action est maximal lorsqu'il est expressément tenu compte de la consolidation de la paix dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes. Les programmes de consolidation de la paix ne sont pas seulement des interventions de lutte contre la faim menées dans des situations de conflit ou d'après conflit. Ils exigent que les programmes du PAM soient adaptés de manière à prendre en considération les possibilités de résoudre le conflit dans ce contexte précis.
24. *Les limites et les principes définis pour guider l'action du PAM sont essentiels.* La politique, qui définit le rôle du PAM dans le contexte de la consolidation de la paix, détermine également les limites de son engagement à cet égard, ainsi que les principes qui doivent guider son action. Ces limites et principes sont des éléments importants dont les bureaux de pays doivent tenir compte. C'est ainsi qu'en République centrafricaine et au Mali, le PAM a décidé de ne pas soutenir les premières initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration, afin que les communautés continuent d'accepter l'assistance vitale qu'il leur fournit. Dans les deux pays, cette décision a été prise sur la base d'une analyse des risques et parce qu'il était nécessaire de préserver l'image de neutralité du PAM.
25. Dans d'autres situations, comme au Soudan du Sud, le PAM a réorienté sa stratégie afin d'apporter un soutien alimentaire et nutritionnel vital dans les zones touchées par le conflit, selon le principe consistant à faire preuve de réactivité face à un environnement dynamique. Le PAM adapte ses stratégies en fonction de l'évolution de la situation: il fournit des secours alimentaires d'urgence aux communautés et aux personnes dans les zones de conflit et développe progressivement ses activités de redressement et de renforcement de la résilience dans les zones plus stables, à mesure que les conditions de sécurité s'améliorent.
26. *Afin de renforcer sa participation à la consolidation de la paix, le PAM doit adopter une approche axée sur les systèmes.* Les initiatives du PAM en matière de consolidation de la paix sont véritablement efficaces lorsqu'elles sont coordonnées verticalement et horizontalement. En République centrafricaine et au Mali, le PAM a pu influencer sur le dispositif d'action intégrée des Nations Unies grâce aux communications verticales rapides et régulières entre le bureau de pays, le bureau régional et le Siège, au soutien du Bureau de New York et à ses activités de liaison. Les relations établies avec les partenaires à l'échelon local, national et mondial ont ainsi trouvé des relais à tous les niveaux. Les bureaux de pays ont en outre réclamé une coordination horizontale pour pouvoir partager leurs expériences et les enseignements tirés de leurs activités. Le nouvel outil intégré d'analyse du contexte, qui utilise des cartes modulaires permettant de visualiser les zones où se concentrent l'insécurité alimentaire chronique, les chocs naturels et d'autres facteurs aggravants, notamment les conflits, peut être associé à l'analyse des risques et aux méthodes de programmation intégrant la notion de conflit pour mettre au point des programmes plus efficaces, qui contribuent à la paix et à la cohésion sociale. Le PAM doit renforcer ces systèmes verticaux et horizontaux.

## LA VOIE À SUIVRE

27. Compte tenu des résultats exposés ci-dessus et des enseignements qui s'en dégagent, le PAM va continuer à accumuler de l'expérience et propose la voie suivante pour les années à venir:
- *Poursuivre la mise en œuvre de la politique.* La politique semble offrir un cadre équilibré pour la participation du PAM aux actions de consolidation de la paix, mais il faut intensifier la formation et donner davantage d'instructions en ce qui concerne la conception, la gestion et le suivi des programmes de consolidation de la paix et d'autres questions comme l'action intégrée des Nations Unies et les demandes de financement au titre du Fonds pour la consolidation de la paix. Ces activités ont vocation à compléter celles du système des Nations Unies, mais elles devront être adaptées aux besoins du PAM. Un plan de mise en œuvre assorti d'un dispositif de suivi est en cours de mise en place.
  - *Tenir compte des problèmes qui commencent à se poser et des enseignements tirés.* Les enseignements tirés de l'expérience seront intégrés à l'approche du PAM en matière de consolidation de la paix et au plan de mise en œuvre de la politique correspondante. Le PAM cherchera les moyens de financer les investissements supplémentaires nécessaires pour développer les compétences spécialisées et les capacités qui lui permettront d'appliquer pleinement sa politique, de respecter les limites et les principes qu'elle définit, et d'adopter une approche davantage axée sur les systèmes tout en continuant à tirer les enseignements de la pratique et à procéder aux ajustement requis.
28. De cette façon, le PAM devrait être en mesure de mieux lutter contre la faim en apportant une contribution limitée mais efficace aux efforts déployés pour faciliter la transition vers la paix.

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

ACA	assistance alimentaire pour la création d'avois
ONG	organisation non gouvernementale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance